ACADÉMIE
DE GRENOBLE
Liberté
Égalité
Fraternité

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

RAPPORT DE JURY

CONCOURS DE RECRUTEMENT
DE PROFESSEURS DES ECOLES

Concours externe public

Concours troisième voie public

Second concours public

Concours externe privé

Second concours privé

SESSION 2024

RAPPORT EXTERNE

Sommaire

Introduction....3
Enjeux des épreuves du CRPE....3
Les épreuves du CRPE....4
Le déroulement de chacune des épreuves d'admission....5
L'épreuve de leçon....5
L'épreuve d'entretien....5
L'épreuve facultative de langues vivantes....7
Analyse des épreuves d'admissibilité....8
Épreuve écrite disciplinaire de français....8
Le sujet 2024, présentation et attendus....8
Épreuve écrite disciplinaire de mathématiques....11
Le sujet 2024, présentation et attendus de correction....11
Orthographe, grammaire, syntaxe et rigueur.....12
Les points d'appui des candidats....12
Les pistes d'amélioration pour les candidats....13
Les conseils aux candidats pour une préparation efficace....13
Épreuve écrite d'application....14
Sciences et technologie....14
Histoire, géographie, enseignement moral et civique....15
Arts....17
Analyse des épreuves d'admission....20
Épreuve de leçon....20
Rappel du déroulé de l'épreuve....20
Présentation de l'épreuve de leçon....20
Français....21
Mathématiques....22
Épreuve d'entretien....24
Rappel du déroulé de l'épreuve....24
EPS....24
Motivation et situations professionnelles....26
Épreuve orale facultative de langue vivante étrangère....27
Conclusion....29

Introduction

La session 2024 du CRPE est la troisième session des concours rénovés.

Le texte de référence est l'arrêté du 25 janvier 2021 fixant les modalités d'organisation du concours externe, des concours externes spéciaux, du second concours interne, du second concours interne spécial et du troisième concours de recrutement de professeurs des écoles.

Les conditions d'accessibilité au concours externe du CRPE :

Ce concours est accessible aux candidats qui remplissent les conditions suivantes à la date de publication des résultats d'admissibilité.

Trois concours du CRPE public ont été organisés, pour des profils différents :

- Le **CRPE externe** s'adresse aux étudiants inscrits en deuxième année de master (M2) ainsi qu'aux personnes qui détiennent déjà un diplôme de master.
- Le **troisième CRPE** est accessible à tous ceux qui ont au moins cinq ans d'expériences professionnelles accomplies dans le cadre d'un contrat de droit privé, sans condition de diplôme
- Le **second CRPE interne** concerne les fonctionnaires et certains agents non titulaires qui peuvent justifier de trois ans de services publics et qui détiennent une licence.

Deux concours du CRPE privé ont été organisés pour des profils différents :

- **Le CRPE externe** s'adresse aux étudiants inscrits en deuxième année de master (M2) ainsi qu'aux personnes qui détiennent déjà un diplôme de master.
- **Le second CRPE interne** s'adresse aux personnes qui peuvent justifier de 3 années de services dont une année au minimum dans un ou plusieurs établissements sous contrat et qui détiennent une licence (ou équivalent).

Enjeux des épreuves du CRPE

Le CRPE vise à vérifier les connaissances académiques et scientifiques des candidats, notamment dans le domaine des fondamentaux, particulièrement en français et en mathématiques ainsi que leurs connaissances et compétences pédagogiques et didactiques.

Les valeurs de la République ainsi que les motivations à exercer le métier de professeur des écoles font l'objet d'un examen très attentif de la part du jury.

La motivation du candidat et son aptitude à se projeter dans le métier de professeur au sein du service public de l'éducation font l'objet d'une épreuve d'entretien, commune à tous les concours d'enseignants.

Par ailleurs, le concours permet d'apprécier l'aptitude du candidat à :

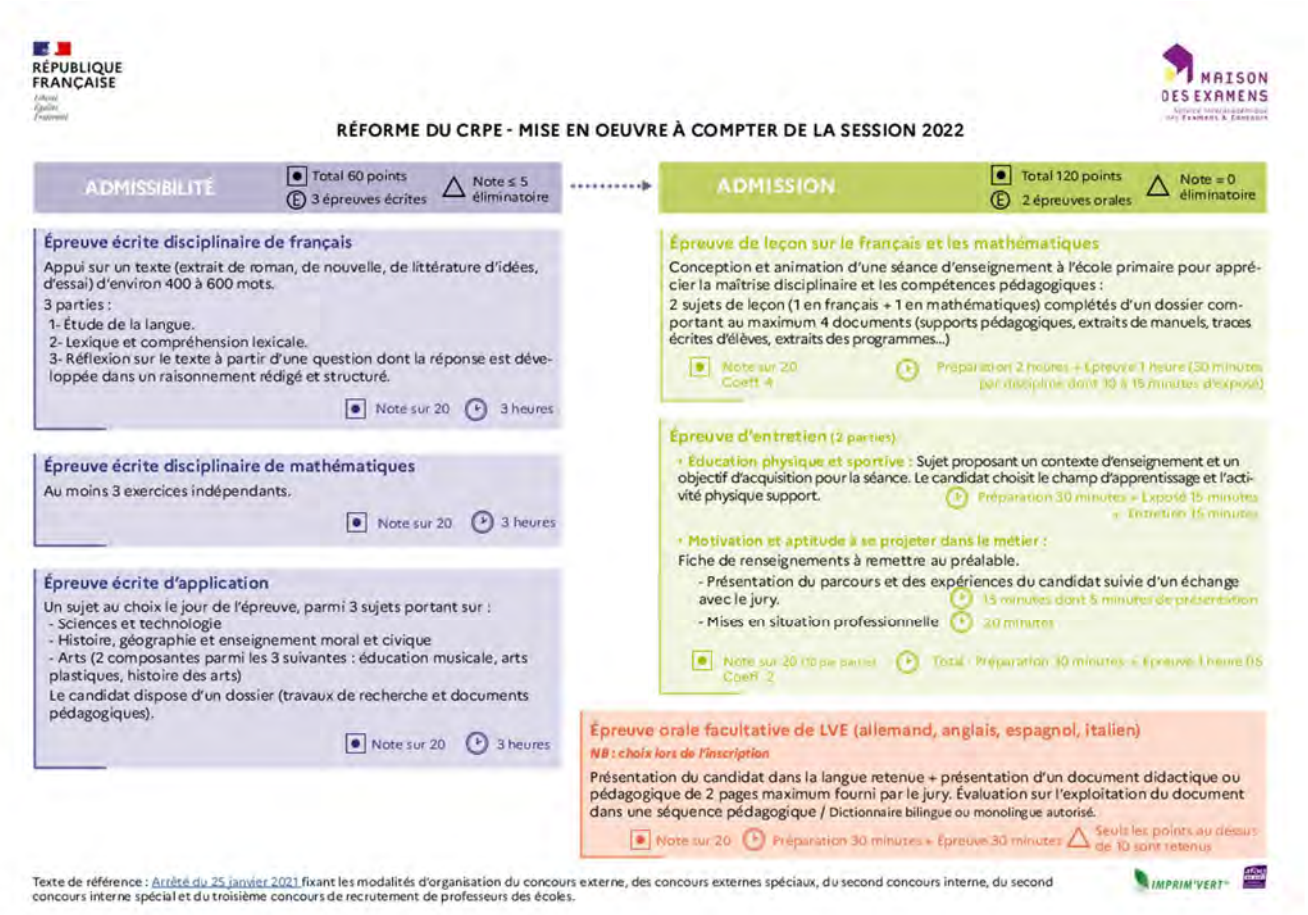
- s'approprier les valeurs de la République, dont la laïcité, et les exigences du service public (droits et obligations du fonctionnaire dont la neutralité, lutte contre les discriminations et stéréotypes, promotion de l'égalité, notamment entre les filles et les garçons, etc.) ;
- faire connaître et faire partager ces valeurs et exigences.

Le cadre de référence des épreuves est celui des programmes de l'école primaire. Les connaissances attendues des candidats sont celles que nécessite un enseignement maîtrisé de ces programmes.

Il est attendu du candidat qu'il maîtrise finement et avec du recul l'ensemble des connaissances, compétences et démarches intellectuelles du socle commun de connaissances, compétences et culture, et les programmes des cycles 1 à 4. Des connaissances et compétences en didactique du français et des mathématiques ainsi que des

autres disciplines pour enseigner au niveau primaire sont nécessaires. Les épreuves écrites prennent appui sur un programme publié sur le site internet du ministère chargé de l'Education nationale.

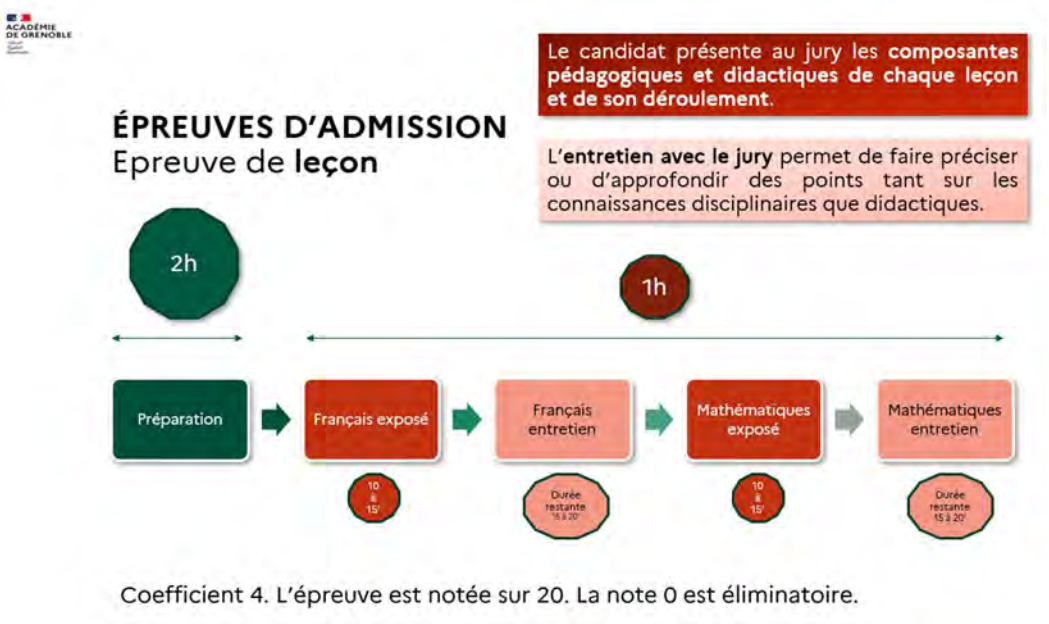
Les épreuves du CRPE



Le déroulement de chacune des épreuves d'admission

L'épreuve de leçon

L'épreuve porte successivement sur le français et les mathématiques.



Le jury soumet au candidat deux sujets de leçon chacun explicitement situé dans l'année scolaire et dans le cursus de l'élève. Les deux sujets portent sur des cycles différents.

Pour chaque sujet, un dossier est fourni par le jury comportant, au plus, quatre documents de nature variée : supports pédagogiques, extraits de manuels scolaires, traces écrites d'élèves, extraits des programmes…

L'épreuve d'entretien

L'épreuve comporte deux parties.

1. La première partie est consacrée à l'éducation physique et sportive.

A partir d'un sujet fourni par le jury, proposant un contexte d'enseignement et un objectif d'acquisition pour la séance, il revient au candidat de :

- choisir le champ d'apprentissage ;
- choisir l'activité physique support ;
- élaborer une proposition de situation(s) d'apprentissage.

2. La seconde partie porte sur la motivation du candidat et son aptitude à se projeter dans le métier de professeur au sein du service public de l'éducation.

Temps 1 : Motivation du candidat - Présentation par le candidat des éléments de son parcours et des expériences qui l'ont conduit à se présenter au concours :

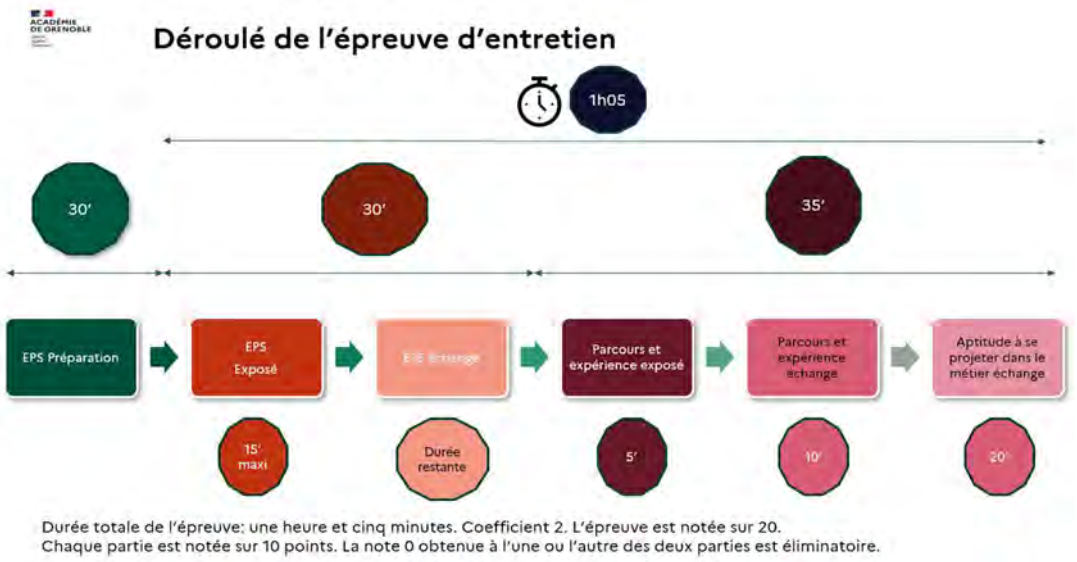
- travaux de recherche ;
- enseignements suivis ;
- stages ;
- engagement associatif ;
- périodes de formation à l'étranger.

Temps 2 - Aptitude à se projeter dans le métier - Deux mises en situation :

- situation d'enseignement ;
- situation liée à la vie scolaire.

Sur ce temps 2, il s'agit d'apprécier l'aptitude du candidat à s'approprier les valeurs de la République :

- laïcité et exigences du service public (droits et obligations du fonctionnaire dont la neutralité, lutte contre les discriminations et stéréotypes, promotion de l'égalité, notamment entre les filles et les garçons, etc.) ;
- faire connaître et faire partager ces valeurs et exigences.



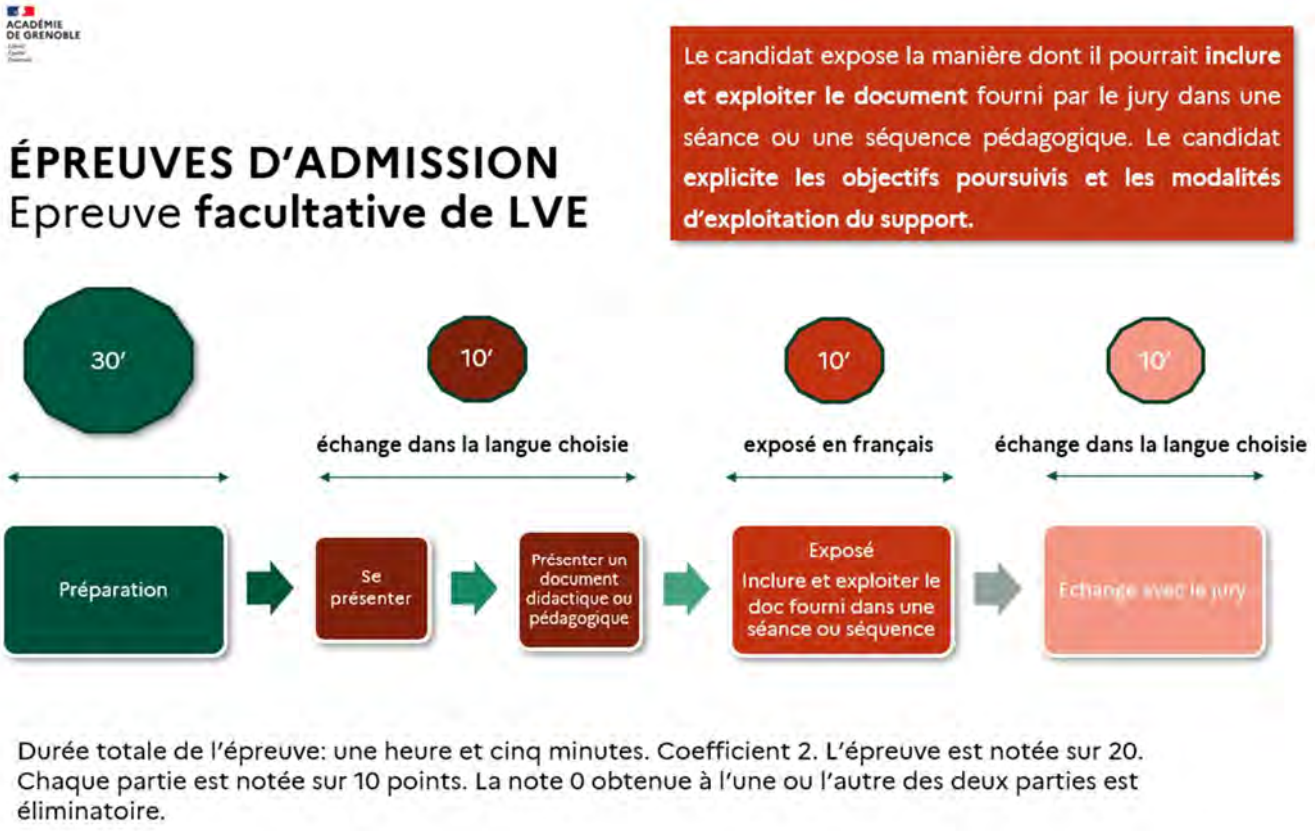
Durée totale de l'épreuve: une heure et cinq minutes. Coefficient 2. L'épreuve est notée sur 20.
Chaque partie est notée sur 10 points. La note 0 obtenue à l'une ou l'autre des deux parties est éliminatoire.

L’épreuve facultative de langues vivantes

Temps 1 : échange dans la langue choisie (durée : dix minutes)

- se présenter
- présenter un document didactique ou pédagogique, de deux pages maximum, fourni par le jury

Temps 2 : inclure et exploiter le document dans une séance ou une séquence pédagogique (exposé de dix minutes en français / échange de dix minutes dans la langue vivante étrangère choisie)



Durée totale de l’épreuve: une heure et cinq minutes. Coefficient 2. L’épreuve est notée sur 20. Chaque partie est notée sur 10 points. La note 0 obtenue à l’une ou l’autre des deux parties est éliminatoire.

Analyse des épreuves d'admissibilité

Épreuve écrite disciplinaire de français

Le sujet 2024, présentation et attendus

Les trois parties de l'épreuve de français avaient pour support un texte littéraire de Lola Lafon. Il s'agissait d'un texte d'idées cherchant à rendre compte des difficultés du travail d'écriture. Ce texte illustrait le travail même de l'écrivain sur la matière du langage en de multiples comparaisons et métaphores. Il permettait au candidat de s'appuyer sur un matériau riche.

Première partie : Étude de la langue (6 points)

1. **a. Comment expliquer l'emploi du présent de l'indicatif dans les lignes ci-dessous ?**

 b. Identifiez le mode et le temps de « on serait » et justifiez cet emploi.

 Écrire est un engagement à ferrailler. On s'engage dans l'écriture comme dans une armée imaginaire, où l'on serait à la fois général et aspirant soldat. (lignes 1 à 2)

2. **Dans cet extrait, identifiez les sujets des verbes soulignés et précisez leur nature.**

 Écrire n'est pas tout à fait un choix : **c'**est un aveu d'impuissance. **On** écrit parce qu'on ne sait par quel autre biais attraper le réel. **Vivre**, sans l'écriture, me va mal, comme un habit trop lâche dans lequel je m'empêtre. (lignes 7 à 9)

3. **Analysez deux emplois différents de la virgule dans ce passage.**

Le récit m'échappe, il attend, ailleurs.

Je ne parviens pas à éviter cet égarement. Consentir à me perdre est une étape de l'écriture. Consentir à perdre, aussi. À m'avouer vaincue, battue. (lignes 36 à 39)

4. **Indiquez la fonction de chaque groupe souligné. Proposez une manipulation qui vous permet d'identifier chaque fonction.**

Dans *Le Mur invisible*, un roman de Marlen Haushofer, une femme passe quelques jours de vacances dans un chalet, à la montagne.

5. **a/ Réécrivez la phrase en transformant l'une de ses propositions en proposition subordonnée dont vous préciserez la fonction.**

 b/ Réécrivez la phrase en transformant l'une de ses propositions en proposition coordonnée.

Mes romans me baladent, ils me mènent en bateau . (ligne 35)

6. **Expliquez pourquoi « ce pendant » n'est pas écrit en un seul mot dans cet extrait.**

[…], l'écriture a la beauté inquiétante de ce qui ne mène nulle part, et ce pendant des mois, parfois. (lignes 33 et 34)

Cette partie sollicitait des connaissances précises mais accessibles. Il est à noter la reprise, année après année, d'une question portant sur l'identification du conditionnel présent comme temps de l'indicatif et de sa valeur d'emploi, et l'apparition d'une question demandant de faire appel à des manipulations grammaticales pour l'identification de certaines fonctions (sujet, COD, CC). Peu de candidats font état d'une connaissance de la

Terminologie grammaticale en vigueur. Ils s'appuient davantage sur une grammaire universitaire, la grammaire Bescherelle, ou sur leurs souvenirs scolaires. De ce fait, le présent du conditionnel est perçu comme un mode et non un temps de l'indicatif, et valeurs et aspects des temps verbaux sont confondus.

Les questions portant sur l'emploi de la virgule, la transformation en proposition coordonnée ou subordonnée et la justification orthographique de « ce pendant » ont été souvent réussies par les candidats. Une préparation sérieuse et solide doit permettre d'aborder en confiance cette partie et d'obtenir de bons résultats. Toutefois, le jury constate des lacunes parfois marquées et troublantes concernant des connaissances fondamentales en matière de grammaire : valeur des temps et des modes (confusion indicatif /subjonctif), catégories grammaticales (pronoms/ déterminants), fonctions, nature des propositions…

En outre, pour l'analyse des fonctions, les réponses apportées sont souvent incomplètes : la fonction correspond au rôle que joue un mot ou un groupe de mots dans la phrase par rapport à un autre mot ou groupe de mots. La relation entre les éléments de la structure grammaticale doit donc être clairement indiquée : « sujet du verbe …, complément d'objet direct du verbe ….

Le jury constate que les manipulations syntaxiques sont trop souvent mal connues ou mal maîtrisées par les candidats, futurs enseignants. Trop souvent, les questions « qui », « quoi », « où » ont été, à tort, proposées comme manipulation. Il convient de rappeler qu'en ce qui concerne l'enseignement de la langue, il s'agit, dès le cycle 3, de faire en sorte que l'élève puisse progressivement « comprendre le fonctionnement de la langue » et pour cela, l'enseignement doit s'appuyer sur les manipulations syntaxiques qui constituent un outil essentiel pour analyser les phrases.

Deuxième partie : lexique et compréhension lexicale (3 points)

1. **Expliquez en contexte le sens des mots « apatride » (ligne 35) et « baladent » (ligne 36).**

2. **Donnez trois mots de la même famille que « certitude ».**

Certain, certes, certificat, incertain, certifier, certainement, incertitude...

2. **Relevez trois procédés lexicaux (comparaisons ou métaphores, champs lexicaux…) qui caractérisent le travail de l'écrivain. Vous justifierez votre choix.**

De nombreux candidats ont cherché à décomposer les termes alors que la consigne ne le demandait pas ici. De plus, le jury a remarqué une tendance à fournir des informations qui ne sont pas demandées. Cela peut être doublement pénalisant pour le candidat : en effet, la rédaction de ces éléments fait perdre du temps et si les éléments donnés sont erronés, ils sont pénalisés dans la notation. La compréhension précise des questions et des attendus participe à témoigner de la maîtrise des savoirs.
Les deux premières questions comportaient peu de difficulté ; la troisième demandait d'explorer davantage les réseaux lexicaux présents dans le texte pour justifier sa réponse, jusqu'à proposer une interprétation littéraire s'appuyant sur le repérage de quelques éléments stylistiques simples (nombreuses comparaisons et métaphores présentes dans le texte). Toutefois le seul relevé des procédés ne pouvait suffire et le jury a pu regretter que de nombreuses copies présentaient des analyses incomplètes ou superficielles.

Troisième partie : réflexion et développement

« […] la langue n'est pas un objet inerte dont on se saisit et qu'on plie à sa volonté. C'est elle qui nous transforme, qu'on lise ou qu'on écrive. »

A la lumière du texte de Lola Lafon, de vos lectures et de vos réflexions personnelles, vous mettrez en lumière les différents pouvoirs de l'écriture.

Vous présenterez votre propos de façon structurée et argumentée.

Pistes de réflexion possibles :

- ***Ecrire pour s'inscrire dans le monde***

- *S'inscrire dans la société par l'écriture : le pouvoir écrire qui permet le pouvoir agir dans les démarches sociales (procédures administratives, faire connaitre ses besoins, …).*
- *L'illettrisme marginalise : exemples, Illettré de Cécile Ladjali ; La Cérémonie de Claude Chabrol, L'Analphabète d'Agota Kristof.*
- *Ecrire comme construction sociale : entretenir un réseau social (courriers, sms, …).*
- *Les prix Nobel de littérature valorisent des auteurs reconnus dans leur œuvre comme au service de l'humanité.*
- *La quête d'une reconnaissance et d'une rencontre avec un public : film Un homme idéal de Yann Gozlan.*

- ***Ecriture, apprentissage scolaire et non scolaire qui permet une construction intellectuelle, psychologique***

- *Apprendre à écrire permet de découvrir une école de la rigueur. Apprendre à écrire, c'est s'inscrire dans un temps de l'effort ; apprendre à construire une pensée, une histoire.*
- *L'apprentissage du geste graphique est un geste technique. Lire et écrire sont liés : un enfant de CP entre dans un cadre d'écriture quand il peut lire ce qu'il écrit et être lu par d'autres.*
- *Ecrire pour mieux lire.*
- *Exemples : Comment j'ai appris à lire d'Agnès Desarthe.*

- ***Ecriture pour se construire***

- ***comme récit et compréhension de soi**, récit introspectif : Le premier homme d'Albert Camus, Journal d'Anne Franck, Quand tu écouteras cette chanson de Lola Lafon ;*
- ***comme réparation de soi et résilience** : Enquête sur la disparition d'Emilie Brunet d'Antoine Bello, Le scaphandre et le papillon de Jean-Dominique Bauby, Le comte de Montecristo d'Alexandre Dumas ;*
- ***comme enquête sur soi et sa famille** La carte postale d'Anne Berest ;*
- ***écrire pour survivre** L'écriture ou la vie de Jorge Semprun, Les impatientes de Djaïli Amadou Amal.*

- ***Ecrire, une expérience sensible, dimension artistique et expressive***

Film Ecrire pour exister de Richard La Gravenese

- *Dans la classe, le cahier d'écrivain accueille et nourrit la recherche de la construction de soi mais aussi permet la découverte de la dimension artistique de l'écriture.*
- *Les ateliers d'écriture poétique participent à l'expérience esthétique de l'écriture.*
- *Si l'écriture participe à la construction de soi, elle peut même être au service d'une sublimation de soi, un moteur d'épanouissement.*

Cette partie (réflexion et développement) faisait appel à une réflexion ouverte sur les pouvoirs de l'écriture, entendus au sens large (dans le champ de la littérature, mais aussi à l'école, sur le plan cognitif, dans le champ sociétal…). Le sujet portait sur une problématique en lien avec une compétence-métier : l'apprentissage de l'écriture. Les attentes formelles de l'exercice ont été correctement réalisées de manière générale, la faculté des candidats à conduire une réflexion de qualité et à mobiliser des connaissances culturelles a été valorisée par les correcteurs. On peut souligner que cet exercice nouveau dans sa forme, à mi-chemin entre l'essai et la dissertation, a conquis une spécificité qu'une partie des candidats au moins a bien cernée. Le thème choisi de l'écriture a donné lieu à la production d'une réflexion pertinente et enrichissante de la part des candidats. Le jury a pu ainsi remarquer que de nombreux candidats ont reçu une formation littéraire et didactique solide et leur réflexion a été nourrie de références littéraires cohérentes dans de nombreuses copies.

Des candidats ont manifestement eu des difficultés à gérer le temps consacré à cette partie ou ont été en difficulté avec celle-ci. Cela s'est notamment traduit par un volume d'écriture trop réduit pour développer une pensée structurée et/ou par une qualité d'écriture insuffisante au regard des attentes de l'épreuve.

Dans une majorité des copies, le propos est organisé et structuré avec une introduction, une problématique, un plan, le plus souvent en deux parties, et une conclusion. En revanche, dans un trop grand nombre de copies encore, la structure du paragraphe argumentatif n'est pas toujours bien maîtrisée et le devoir consiste alors en un catalogue d'idées sans exemples précis ou d'exemples simplement mentionnés, mais non-exploités. Dans les copies les moins réussies, la culture littéraire des candidat(e)s semble réduite et peu diversifiée : les références sont peu nombreuses, peu littéraires ou se limitant à une paraphrase du texte de Lola Lafon ou à une reprise de la référence du *Mur invisible*, cité dans le texte. Le sujet ne demandait pas de commenter le texte de Lola Lafon, même s'il était possible de s'appuyer dessus.

De nombreux candidats ont par ailleurs confondu les pouvoirs de l'écriture et ses fonctions ou ses intérêts ou encore, ont confondu lecture et écriture, développant alors des paragraphes entiers sur l'évasion permise par la lecture ou citant des références au travers du regard du lecteur et non de l'écrivain.

Le jury a été sensible aux candidats qui ont pu, dans un propos final, ouvrir sur le lien avec l'écriture dans la sphère scolaire.

Épreuve écrite disciplinaire de mathématiques

Le sujet 2024, présentation et attendus de correction

D'une durée de 3 heures, l'épreuve vise à évaluer la maîtrise des savoirs disciplinaires nécessaires à l'enseignement des mathématiques à l'école primaire et la capacité à prendre du recul par rapport aux différentes notions abordées par les programmes. Dans le traitement de chacune des questions, le candidat est amené à un raisonnement, à le conduire et à l'exposer de manière claire et rigoureuse.

Conformément aux définitions officielles de l'épreuve, le sujet est composé de cinq exercices indépendants. Le sujet porte sur une grande partie des programmes du collège, milieu de cycle 4, et de l'école. Chaque exercice propose une situation de référence donnant lieu à plusieurs questions, parfois organisées en sous-parties. De même que les années précédentes, de nombreuses questions sont indépendantes, ce qui permet aux candidats de traiter le sujet dans son ensemble sans être pénalisés par un exercice mal ou non réalisé. Cependant, lorsque des questions étaient solidaires les unes des autres et en cas d'erreur, le jury a pris soin de repérer et de valoriser les raisonnements pertinents, en veillant à ne pas sanctionner deux fois la même erreur. D'une façon générale, on relève un bon niveau de préparation de la part des candidats. A de rares exceptions près, l'épreuve a été traitée avec méthode, dans son intégralité et dans l'ordre des parties.

Exercice 1 :

Cet exercice est globalement réussi. Des candidats ne connaissent pas l'aire d'un disque. La principale difficulté identifiée relève de l'absence de maîtrise de conversion d'une unité de volume usuelle en une unité de capacité.

Exercice 2 :

Cet exercice a été moins réussi. De nombreux candidats ne l'ont abordé que très succinctement. Il évalue les capacités de raisonnement et de démonstration des candidats. La recherche d'un contre-exemple pour infirmer une assertion mathématique n'est pas automatisée. Les propositions de démonstrations effectuées à la question 5 s'appuient sur des éléments perçus sur la figure et non sur une hypothèse de l'énoncé ou une propriété démontrée (parallélisme des droites) et ne sont ainsi pas valides. En termes de connaissance, le jury note une définition souvent confuse d'un nombre rationnel. Le recours aux variables pour caractériser des nombres impairs

est incorrect chez la très grande majorité de candidats (les candidats utilisent deux fois la même variable pour caractériser deux nombres impairs différents).

Exercice 3 :

Cet exercice a été bien réussi. Le jury souligne positivement que la plupart des candidats ont recours à une représentation d'une expérience aléatoire à deux issues (lancer de deux dés) par un tableau à double entrées. La probabilité n'est pas toujours considérée comme un nombre ; des expressions du type « 7 chances sur 36 » sont proposées pour la valeur d'une probabilité. Il était attendu que la probabilité s'exprime par un nombre compris entre 0 et 1.

Exercice 4 :

Cet exercice est globalement bien réussi sauf pour les questions portant sur la détermination d'un pourcentage et celle relevant de la modélisation par une équation (ou un système d'équations) et de sa résolution. Les nombres en présence et la forme des équations ont été des obstacles majeurs pour de nombreux candidats. Ces deux questions ont été discriminantes.

Exercice 5 :

Cet exercice a été peu réussi. Le jury note que peu de candidats ont recours à des représentations de la situation. Les deux premières questions pouvaient être traitées en représentant les carrés d'un Geoplan de 25 picots ou de 81 picots. La modélisation par une expression littérale du nombre de carrés en fonction du nombre n de picots a posé des difficultés à de nombreux candidats. Les explications sont souvent ambigües et peu concluantes et témoignent d'une tentative de démarche à partir du résultat proposé dans la question. La plupart des candidats ont eu recours à une équation pour répondre à la question A4, ce qui constitue une modélisation partielle ; la modélisation par une inéquation est plus pertinente. Le jury note positivement que la majorité des candidats ont su déterminer l'aire d'une figure complexe ; les méthodes proposées ont été variées.

Orthographe, grammaire, syntaxe et rigueur.

Dans leur grande majorité, les copies sont bien présentées et une place importante est accordée à la qualité de la rédaction. Les candidats ont compris la nécessité de produire un écrit de qualité, lisible, explicitant les connaissances mobilisées et les raisonnements suivis. L'absence de lisibilité, de clarté de la rédaction, les fautes de grammaire et d'orthographe ainsi que le manque de rigueur mathématiques (précision du vocabulaire, notations mathématiques, erreurs d'arrondi…) ont été pénalisés.

Les éléments suivants ont fait l'objet de pénalités :

- des erreurs orthographiques nombreuses ;
- un manque de lisibilité de la copie ;
- l'absence de justification dessert les candidats. À l'inverse, une rédaction trop développée avec des arguments inutiles, traduit une absence de maitrise des concepts mathématiques en jeu et pénalise les candidats ;
- les notations mathématiques utilisées de manière inappropriée (confusion entre « = » et « ≈ », [AB]=3cm…) ;
- les erreurs d'arrondi.

Les points d'appui des candidats

La grande majorité des copies est soigneusement présentée et les réponses, bien mises en avant, ce qui est toujours très apprécié par les correcteurs.

Dans l'ensemble, les candidats se sont bien préparés et disposent de bonnes connaissances mathématiques, pour celles qui ont été évaluées.

Les candidats en réussite ont abordé tous les exercices de l'énoncé.

Leurs réponses aux questions, tout en restant concises et claires, sont complétées d'une justification rigoureuse, ce qui est un attendu. Ces candidats pensent à bien vérifier les hypothèses avant d'utiliser un théorème. Ils sont précis dans leurs calculs, distinguant bien valeurs exactes et valeurs approchées, valeurs numériques et grandeurs nécessitant une unité.

Les pistes d'amélioration pour les candidats

Certains candidats ne font pas preuve de suffisamment de recul et certaines de leurs argumentations manquent de rigueur et de concision.

La rédaction des démonstrations nécessite cette rigueur. Il s'agit d'identifier les hypothèses (les données) afin de pouvoir mobiliser les propriétés ou théorèmes du cours qui conviennent. Certains candidats se contentent d'utiliser les propriétés et les théorèmes sans en vérifier la pertinence, les hypothèses et sans faire apparaître l'enchaînement logique dans le raisonnement : par exemple, ils confondent théorème et réciproque. Les compétences « raisonner » et « communiquer » sont à travailler.

Une vigilance est à porter dans l'utilisation des symboles, de la notation et du vocabulaire : par exemple, confusion entre segment et longueur, les pourcentages, symbole « environ égal », etc.

Les formules d'aire et de volume aux programmes des cycle 3 et 4 ne sont pas connues d'un nombre important de candidats.

Les conversions d'une unité de volume usuelle en une unité de capacité doivent être maîtrisées (par exemple 1dm3 = $1L$) doivent constituer des faits numériques mémorisés.

Plusieurs candidats ont éprouvé des difficultés quand il faut convoquer des expressions algébriques et des équations, la connaissance des ensembles de nombres et l'algorithmique. Les connaissances et capacités qui figurent aux programmes de fin de cycle 4 et de seconde mériteraient d'être approfondies.

Les conseils aux candidats pour une préparation efficace

Les candidats doivent veiller à bien détailler les étapes des raisonnements ou des calculs, par exemple lors d'une résolution d'équation ou à l'occasion d'un problème afin de rendre explicites les différentes étapes de la démarche. Ils doivent formuler des phrases courtes et rigoureuses.

Toute réponse donnée sans explication est à éviter, il en est de même des commentaires superflus qui rendent les propos confus.

Lorsque le candidat n'obtient pas une réponse fournie par l'énoncé, il est préférable de conclure à une démarche erronée plutôt que de chercher à obtenir coûte que coûte le résultat attendu.

La connaissance et le respect des notations mathématiques sont essentiels : notation en géométrie, recours aux unités dans un calcul mobilisant des grandeurs, …

Enfin, les candidats porteront un soin particulier à la graphie et à la lisibilité de la copie : aérer la copie, encadrer ou souligner les résultats, penser à conclure pour une meilleure lisibilité… La qualité syntaxique et orthographique de la copie est bien sûr un attendu pour un futur professeur et une attention doit être portée aux accords grammaticaux, à l'orthographe des mots, à la présence des accents comme des majuscules et points, en début et fin de phrase.

Épreuve écrite d'application

L'épreuve écrite d'application offre aux candidats le choix de la discipline. Ce choix s'effectue le jour de l'épreuve à la lecture des sujets.

Sciences et technologie

1. **Présentation succincte du sujet :**
 L'épreuve a pour objectif d'apprécier la capacité du candidat à proposer une démarche d'apprentissage progressive et cohérente. Elle consiste en la conception et/ou l'analyse d'une ou plusieurs séquences et séances d'enseignement à l'école primaire (cycle 1 à 3), y compris dans sa dimension expérimentale. Le sujet de cette année concernait quelques aspects scientifiques et technologiques attachés à la pratique de l'escrime, sport historique des jeux Olympiques.
 La problématique est divisée en trois parties mobilisant les compétences des candidats en physique-chimie, sciences de la vie et de la Terre et en technologie :
 - Partie 1 : Physiologie du sportif (8 questions)
 - Partie 2 : Comment les innovations technologiques ont-elles transformé la pratique de l'escrime en compétition ? (7 questions)
 - Partie 3 : Les matériaux dans l'équipement sportif (9 questions)

2. **Les attendus de correction (connaissances évaluées) :**
 - La notion de familles d'aliments et d'équilibre alimentaire
 - Les modifications physiologiques lors d'un effort physique
 - La double circulation du sang (et les représentations des élèves)
 - Les circuits électriques et la chaine d'information dans un objet technique
 - La programmation de l'affichage d'un signal lumineux
 - La nature des énergies
 - Volume et masse volumique

 La capacité du candidat à distinguer ce qui relève de l'opinion (ou de la croyance) et du fait scientifique avéré a été évaluée, notamment au travers de la distinction entre corrélation et causalité et la démarche d'investigation.

 Ont également été évaluées les capacités du candidat à relever des éléments de maîtrise d'une production d'élève sur la représentation de la circulation du sang, à interpréter et à repérer des erreurs dans des algorithmes pour pouvoir, ensuite, les corriger.

3. **Les statistiques de l'épreuve**

39 % des candidats ont choisi la science et technologie (environ 39% en 2022 et 43% en 2023).

Les statistiques de choix du sujet :

2nd concours public	23 (39,6 %)
2nd concours privé	10 (38,5 %)
3ème voie	69 (43,9 %)
Externe privé	48 (50 %)
Externe public	272 (36,8 %)

Statistiques des résultats du CRPE académie de Grenoble épreuve sciences et technologie :

Type de concours	Moyenne, note mini, maxi et écart
2nd concours public	11,60 (min 6 max 17) écart 3,41
2nd concours privé	12 (min 9,50 max 14) écart 1,67
3ème voie	11,79 (min 3,50 max 18,25) écart 3,30
Externe privé	12,52 (min 1,50 max 20) écart 3,75
Externe public	13,42 (min 3,75 et max 19,25) écart 2,78

4. Les points d'appui des candidats :

- La partie physique/chimie ainsi que l'analyse des algorithmes ont été plutôt un point de réussite ;
- Dans la partie SVT, l'analyse des documents est correcte ;
- La maîtrise de la langue : beaucoup de candidats proposent des copies claires, proprement présentées et dans un français correct.

5. Les pistes d'amélioration pour les candidats :

- Certains candidats ne lisent pas suffisamment les questions ou documents et ne ciblent pas avec précision ce qui est attendu.
- Calculs : une question nécessitait un calcul qui a été peu réussi. Les informations nécessaires au calcul d'un volume en utilisant la masse volumique ne sont pas extraites correctement et/ou la division n'est pas juste.

- Les questions de didactique ont mis de nombreux candidats en difficulté. Les réponses manquent souvent de précision et restent trop vagues dans la mise en œuvre. Elles sont parfois en marge de la réalité sur terrain (concernant les dépenses énergétiques, un vélo d'appartement en classe : un élève pédale, les autres regardent). Certains candidats ne prennent pas en compte le niveau des élèves concernés.

- Quelques questions scientifiques ont été également moins bien réussies. La maîtrise des connaissances scientifiques est imparfaite avec des confusions sur des notions courantes (une partie des candidats ne maîtrise pas le nom des organes : confusion poumon/foie, intestin/foie et veine/artère).

- Le vocabulaire est parfois mal maîtrisé pour des notions simples dans les 3 domaines.

6. Quelques conseils aux candidats pour une préparation efficace :

- Avoir bonne connaissance des obstacles didactiques rencontrés par les élèves.
- Être attentif à ne pas confondre fait scientifique et croyance ou opinion.
- Être capable de proposer des activités et des traces écrites réalistes et compatibles avec le niveau des élèves, l'équipement en classe, la sécurité et les compétences visées.
- Prendre appui sur les programmes et ressources en sciences et technologie sur Eduscol.

Histoire, géographie, enseignement moral et civique

1. Présentation succincte du sujet :

Le sujet comportait deux constructions de séances :

- Histoire sur 14 points ;
- Enseignement moral et civique sur 6 points.

Le sujet d'histoire traitait des deux guerres mondiales au XXème siècle et de l'intérêt de s'appuyer sur un personnage (Simone Veil) comme appui pour traiter le programme d'histoire de CM2.

Le sujet d'EMC portait sur le thème de l'égalité entre les filles et les garçons en classe de CM2.

Les documents proposés dans le sujet était nombreux et divers.

2- Les attendus de correction :

Dans l'ensemble, les candidats ont montré une bonne connaissance des compétences du programme de cycle 3 pour l'enseignement de l'histoire et de l'EMC. Même si la diversité des documents proposés a semblé être une difficulté pour un nombre important de candidats. L'usage de ces derniers a semblé être une difficulté pour une exploitation pertinente en lien avec les objectifs visés. Certaines propositions de séances n'étaient pas adaptées à ce que l'on peut attendre d'élèves de cycle 3. Le jury attend des candidats qu'ils soient capables de choisir finement les documents exploités pour répondre à son objectif de travail. De nombreuses copies se sont limitées à exploiter de manière juxtaposée les documents. Par exemple, en histoire, il est demandé à la question 2 de construire une séquence relative au repère annuel « Deux guerres mondiales au XXe siècle », à partir de Simone Veil. Certains candidats n'ont pas respecté la consigne en traitant, par exemple, dans son détail la 1ère guerre mondiale (S. Veil est née en 1927) ou en proposant des séances sur la construction européenne (pourtant non incluse dans le repère annuel cité).

Histoire

Question 1 –

Cette question a souvent été longuement développée sous la forme d'une question de synthèse. Si cette modalité a pu témoigner de la capacité à structurer et développer une pensée, cela l'a parfois été au détriment du traitement des autres parties. Une attention à l'équilibre est nécessaire. Les candidats ont bien perçu l'intérêt du recours aux acteurs de passé pour « incarner » l'Histoire. En revanche, la notion de culture commune ou les enjeux mémoriels soulevés par ce recours ont été moins souvent évoqués.

Question 2 –

La proposition de séquence et la rédaction des séances sous forme de tableau ont été appréciées (mise en page verticale plus aisée pour les correcteurs). Les correcteurs ont pu apprécier des copies dans lesquelles la cohérence et complémentarité des séances à l'intérieur de la séquence étaient réelles. A l'inverse, des copies témoignaient d'une juxtaposition de séances qui se succédaient sans réelle cohérence. Les candidats n'ont pas systématiquement évoqué l'usage de cartes et/ou d'une frise historique. L'appui sur des documents hors corpus, qui révélait de solides connaissances historiques de la période cible, a été valorisé.

Question 3 –

Pour la séance à construire, certains candidats n'ont pas effectué le bon choix du document à utiliser (critères : BD/ repère annuel « Deux guerres mondiales au XXe siècle »). D'autres ont omis de justifier leur choix (période cible et intérêt de travailler à partir d'une BD). Il est à constater parfois une confusion entre compétences/ connaissances/ objectifs. La durée de la séance a souvent été indiquée. Toutefois, certaines propositions de séances restent sans identification claire des apprentissages pour les élèves : une trame qui pourrait être appliquée à n'importe quel sujet, sans exploitation spécifique et critique des documents proposés dans le corpus. Les copies qui ont présenté une bonne alternance des modalités pédagogiques (individuelle/ par groupe/ collective – orale/ écrite) ont été valorisées. Cependant, une phase individuelle (découverte des documents, passage par l'écrit) est quasi systématiquement absente. Par ailleurs, la place de l'écrit est sous-investie pour des élèves de cycle 3 au détriment d'échanges oraux, souvent de manière collective. La place de l'enseignant dans la classe est peu diversifiée.

EMC :

Question 4-

Cette partie a parfois semblé moins développée. Peut-être en raison d'une difficulté à gérer le temps durant l'épreuve. Le détail de la séance a parfois été peu développé et peu structuré. Dans le déroulement de séance, les phases successives n'ont pas toujours été nommées (exemple : réactivation des acquis, enrôlement, appropriation des documents, recherche, mise en commun, institutionnalisation). Parfois, il s'agissait de formulations génériques, mais éloignées de l'activité réelle des élèves. Une alternance des modalités pédagogiques n'a pas toujours été évoquée (tâches des élèves, oral/écrit, individuel/collectif), beaucoup de candidats ont indiqué uniquement des travaux de groupe (peu ou pas d'institutionnalisation, ou phase d'institutionnalisation non explicitée). La durée de la séance n'a pas été toujours précisée. Les copies qui ont évoqué les prérequis ou qui ont situé la séance dans une progressivité de séquence ou un parcours (citoyen) ont été valorisées. La charte de la laïcité a été trop rarement citée, tout comme d'autres ressources institutionnelles.

3- Les statistiques de l'épreuve

36,5 % des candidats ont choisi le sujet d'HG-EMC).

Les statistiques de choix du sujet :

2nd concours public	27 (46,6%)
2nd concours privé	8 (30,7%)
3ème voie	59 (37,8%)
Externe privé	28 (29,2%)
Externe public	270 (36,6%)

Statistiques des résultats du CRPE académie de Grenoble épreuve HG-EMC :

Type de concours	Moyenne, note mini, maxi et écart
2nd concours public	11,24 (mini :4 / maxi 16,5 /écart type 4,07)
2nd concours privé	11,31 (mini :3,5 / maxi 18,5 /écart type 3,61)
3ème voie	10,74 (mini :2,5 / maxi 18,5 /écart type 3,20)
Externe privé	10,86 (mini :3 / maxi 20 /écart type 3,97)
Externe public	11,14 (mini :2,5 / maxi 20 /écart type 3,83)

Arts

1. PRÉSENTATION DU SUJET

La commission nationale détermine deux composantes parmi les trois enseignements suivants : éducation musicale, arts plastiques, histoire des arts. Pour la session 2024, ont été retenues les composantes arts plastiques au cycle 1 et éducation musicale au cycle 3. Les deux composantes visaient à vérifier les connaissances disciplinaires des candidats.

Cette épreuve est notée sur 20. Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

Dossier documentaire de la **composante A portant sur l'éducation musicale au cycle 3**

Document 1 : Beautiful tango de Hindy Zarah (Cf corpus oeuvres imposées)

Document 2 : illustrations pour percussions corporelles (pictogrammes)

Document 3 : Ecoute et pratique rythmique (Pistes de mise en œuvre)

Document 4 : Programmes en éducation musicale au C3

Dossier documentaire de la **composante B, portant sur les arts plastiques au cycle1**

Document 1 : Ressources iconographiques (dont une œuvre du corpus imposé)

Document 2 : Revue de l'association nationale des conseillers pédagogiques

Document 3 : REYT Claude, Les arts plastiques à l'école

Document 4 : BO programme d'enseignement de l'école maternelle (productions plastiques et visuelles).

2. ATTENDUS DE CORRECTION ET COMPETENCES VERIFIEES CHEZ LES CANDIDATS

Les compétences évaluées :

- S'approprier et problématiser le sujet au regard de l'entrée du programme proposée
- Analyser une situation d'enseignement/apprentissage en mobilisant des connaissances et compétences pédagogiques et didactiques
- Mobiliser une culture personnelle pour construire l'argumentation
- Maîtriser la mise en forme écrite (introduction /développement /conclusion) pour servir une démonstration

La correction prend en compte la polyvalence du professeur des écoles et non l'expertise d'un domaine. Il est attendu du candidat la conception de fiches de préparation de séance/séquence, en tirant parti des éléments fournis dans les dossiers documentaires et en ciblant les deux points de programme suivants :

- écouter, comparer et commenter
- explorer, imaginer et créer

Cette épreuve écrite demande également aux candidats de faire appel à des compétences transversales : structurer et organiser son propos, articuler de façon cohérente sa réflexion. Il est attendu simultanément qu'ils maîtrisent des contenus disciplinaires et didactiques et qu'ils proposent des pistes pour une mise en œuvre pertinente.

Devaient apparaître clairement dans les copies :

- l'articulation entre les documents, par composante et leur bonne compréhension pour organiser leur argumentaire ;
- les compétences visées et travaillées pour les élèves ;
- les différents éléments constituant les fiches de préparation (tant sur l'entrée pédagogique que didactique).

3. TRAVAIL D'HARMONISATION DES CORRECTIONS

L'équipe, constituée d'une enseignante du second degré, deux CPD, un IA-IPR, une formatrice ISFEC et une IEN 1er degré, ont suivi le travail de correction des binômes. La commission a fourni aux correcteurs un support d'aide et un barème détaillé, qui ont été présentés lors de la réunion d'harmonisation . Les correcteurs ont eu la consigne d'appréhender de manière ouverte et bienveillante les hypothèses et les propositions des candidats, concernant les apprentissages artistiques pour les élèves.

4. SYNTHESE DES RESULTATS STATISTIQUES DE L'ÉPREUVE

24,1 % des candidats ont choisi le sujet d'arts.

Les statistiques de choix du sujet :

2nd concours public	8 (13,8%)
2nd concours privé	8 (30,7%)
3ème voie	28 (17,9%)
Externe privé	20 (20,8%)
Externe public	195(26,4%)

Au global pour 259 copies/ 16 binômes (avec de 8 à 20 copies /binôme)

note minimale : 1,5/20

note maximale : 20/20

Pour le CRPE externe public : 195 copies corrigées. La moyenne est de 12,20. Médiane à 12,50

Pour le CRPE externe privé : 20 copies corrigées. La moyenne est de 11,13: Médiane à 10,75

Pour le CRPE interne public 2nd concours : 8 copies corrigées. La moyenne est de 8,88 : Médiane à 7

Pour le CRPE public 3ème concours : 28 copies corrigées. La moyenne est de 10,85 Médiane à 11,25

Pour le CRPE interne privé 2nd concours : 8 copies corrigées. La moyenne est de 12,75 : Médiane à 13,75

5. POINTS D'APPUI DES CANDIDATS ET PISTES D'AMÉLIORATION

La première difficulté que présente cette épreuve de trois heures, est la gestion du temps. Le choix de l'épreuve faisant partie du temps global de composition, il est indispensable de se décider rapidement pour se consacrer suffisamment à une étude fine des deux composantes du sujet. Il est en outre nécessaire de consacrer un temps équitable aux deux parties de l'épreuve pour se garder de l'effet de négligence que produit un déséquilibre qualitatif entre les deux disciplines traitées.

Une place suffisante dévolue à l'analyse préalable du corpus annexé au sujet, assurerait aux candidats des propositions de préparations de séances efficientes (importance de se référer à tout ou partie des documents proposés dans le sujet, et de bien les articuler). Le candidat doit mettre en perspective les documents du corpus tout en témoignant de sa culture personnelle. Les bonnes copies sont celles où le candidat argumente ses choix à travers sa connaissance des œuvres imposées et les notions disciplinaires qui s'y rapportent.

Ré-écrire les consignes du sujet est inutile et ne constitue en rien une introduction. Il est préférable d'énoncer les enjeux disciplinaires dans ce préambule.

Concernant la forme des exposés, les évaluateurs ont noté que le schéma introduction/développement/conclusion n'est pas toujours respecté. La conclusion, souvent absente, pourrait être l'occasion d'affirmer une posture réflexive. Une bonne copie aborde les finalités pédagogiques, tout en s'appuyant explicitement sur une connaissance fine des programmes. Une ouverture au parcours d'éducation artistique et culturel (trop peu mentionné) ou à ce qui relève de l'interdisciplinarité par exemple serait bienvenue.

Les correcteurs ont relevé que les notions en arts plastiques et en éducation musicale n'étaient pas toujours identifiées et parfois définies de façon approximative. Une bonne maîtrise du vocabulaire spécifique qui s'y rapporte permet aux candidats de gagner en pertinence et en précision dans leur propos. Le sujet proposé permettait aux candidats de faire valoir leur capacité à mettre en situation d'apprentissage les élèves. Les bonnes copies sont celles qui mettent les élèves en démarche de création et font montre d'une pédagogie de projet.. La volonté de concevoir une fiche de préparation explicite au cycle 1 en arts plastiques, ne doit pas limiter la prise en compte de la créativité des élèves valorisée dans cette discipline.

L'évaluation (formative, sommative), alors qu'elle est abordée dans les documents proposés, est trop souvent absente ou peu décrite dans les copies.

6. BILAN 2024 / ANALYSE DES RESULTATS

Le nombre de candidats est supérieur à 2023 (40 copies de plus).

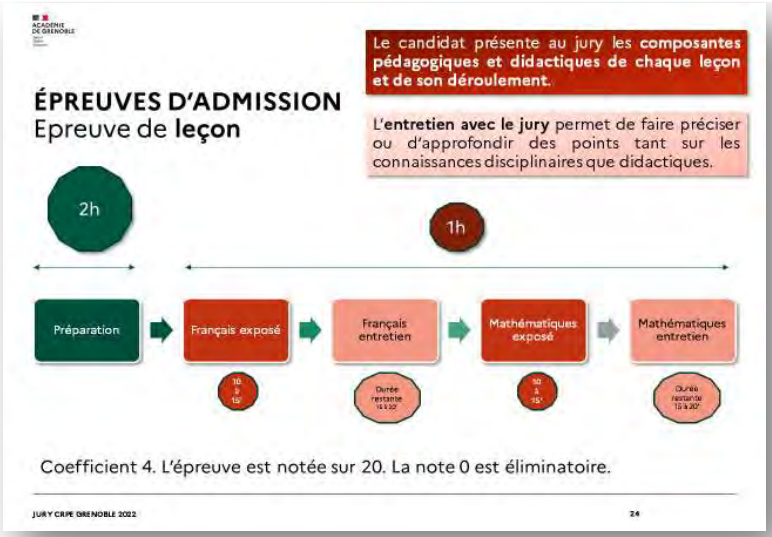
Les candidats ont globalement cerné les attendus de l'épreuve.

Les copies sont très hétérogènes expliquant la fourchette des notes étendue de 1,5 à 20. La maîtrise de l'expression écrite est un facteur indispensable pour se faire comprendre et développer une pensée structurée dans cette épreuve.

Analyse des épreuves d'admission

Épreuve de leçon

Rappel du déroulé de l'épreuve



Présentation de l'épreuve de leçon

L'épreuve couvre successivement le français et les mathématiques. Le candidat dispose de 2 heures de préparation pour concevoir et anticiper l'animation d'une séance d'enseignement à l'école primaire dans chacune de ces matières. Les deux sujets de leçon concernent des cycles différents et sont clairement situés dans l'année scolaire et le cursus de l'élève. Pour chaque sujet, un dossier est fourni par le jury, contenant jusqu'à quatre documents variés : supports pédagogiques, extraits de manuels scolaires, travaux d'élèves, extraits des programmes, etc.

L'épreuve, d'une durée totale d'une heure, se déroule en deux parties :

1. Un exposé de 15 minutes maximum, durant lequel le candidat présente les aspects pédagogiques et didactiques de chaque leçon et son déroulement.
2. Un entretien avec le jury permettant d'approfondir ou de clarifier des points concernant les connaissances disciplinaires et didactiques.

Chaque partie dure 30 minutes. Le candidat gère son temps dans le cadre des contraintes de l'épreuve.

Cette épreuve, notée sur 20, a un coefficient de 4. Une note de 0 est éliminatoire.

Français

Pistes d'amélioration pour les candidats

Cette épreuve ne tolère aucune improvisation. Cela ne signifie pas qu'il faut se contenter d'appliquer des connaissances et un déroulé préparé à l'avance, ce qui peut être rassurant mais risqué.

Pour l'exposé, le candidat doit comprendre les enjeux didactiques (identifier les obstacles et anticiper les adaptations nécessaires) et pédagogiques du sujet. Par exemple, en période 1, le candidat ne proposera pas en clôture de séance à des élèves de petite section de maternelle d'échanger sur ce qu'ils ont appris. Il intégrera les documents du corpus dans sa séance et saura y revenir lors de l'échange avec le jury, si nécessaire. La séance devra être structurée en tenant compte des spécificités du niveau et de la période concernés ainsi que de l'enjeu d'apprentissage (remédiation vs. découverte, par exemple).

Lors de l'entretien, le candidat entrera dans un véritable dialogue professionnel avec le jury, montrant des qualités d'écoute et de flexibilité nécessaires au métier d'enseignant. Il saura rebondir sur les questions du jury, voire faire évoluer sa séance. Le jury sera attentif à la qualité de la langue, tant en termes de syntaxe que de précision du vocabulaire.

Conseils de préparation de l'épreuve

Cette épreuve nécessite une confrontation avec la réalité de la classe, à travers des observations in vivo et des lectures d'ouvrages pédagogiques et de recherches sur le développement de l'enfant (notamment de 3 à 6 ans). Il est crucial d'observer et d'analyser les travaux d'élèves pour identifier les obstacles didactiques, préalable à la gestion de l'hétérogénéité et à la mise en œuvre des adaptations.

Il est recommandé de s'approprier les programmes des trois cycles, ainsi que les circulaires et décrets d'application, et de rester à jour sur l'actualité de l'école dans les domaines ciblés par l'épreuve.

Depuis 2018, le ministère publie des guides destinés à l'enseignement des fondamentaux à l'école primaire. S'appuyant sur les acquis de la recherche et des comparaisons internationales, ces guides sont conçus pour aider les enseignants dans leur pratique quotidienne du français et des mathématiques. Ils constituent une ressource essentielle pour préparer efficacement l'épreuve.

Le guide « Pour enseigner le vocabulaire à l'école maternelle »



L'enrichissement lexical implique un enseignement explicite et dirigé de cet apprentissage avec des séquences spécifiques, des activités régulières de classification, de mémorisation de mots, de réutilisation de vocabulaire et d'interprétation de termes inconnus à partir de leur contexte ou de leur morphologie. L'un des défis de l'enseignement du vocabulaire se situe dans cet équilibre qu'il faut trouver entre la compréhension des mots en contexte et la réutilisation efficace des mots appris en dehors du contexte d'apprentissage.

Le guide « Pour préparer l'apprentissage de la lecture et de l'écriture à l'école maternelle »



Dès l'école maternelle, l'élève doit développer des habiletés langagières et cognitives pour entrer efficacement dans l'apprentissage formel de la lecture-écriture au cours préparatoire (CP).

La conscience phonologique, la reconnaissance des lettres et la découverte du principe alphabétique sont des prédicteurs de la réussite ultérieure en lecture-écriture.

Le guide « Pour enseigner la lecture et l'écriture au CP »



La lecture et l'écriture sont des activités complexes qui mobilisent un nombre important de connaissances et de capacités ou opérations cognitives. Les travaux de la recherche orientent vers les meilleures démarches à adopter pour un apprentissage conjuguant déchiffrage et compréhension. Cette édition a été revue afin de prendre en compte les retours enregistrés à partir d'une année de pratique et d'apporter des clarifications supplémentaires sur un certain nombre de points.

Le guide « Pour enseigner la lecture et l'écriture au CE1 »



Au CE1, il va être demandé aux élèves de lire avec aisance dans tous les domaines d'enseignement. Il est donc nécessaire de s'assurer des acquis en fluence. Cet ouvrage, dans la continuité du guide pour le CP, précise comment les apprentissages doivent être conduits en CE1 pour consolider et développer les compétences en lecture et en écriture.

Le guide « La compréhension au cours moyen »



À la fin du cycle 2, l'élève sait déchiffrer, mais n'accède pas pour autant au sens de tous les textes qui lui sont soumis. L'enjeu des apprentissages en classes de CM1 et CM2 réside dans l'enseignement des mécanismes de la compréhension qui demeurent source de questionnement. Prenant appui sur les apports de la recherche internationale et les compétences nécessaires à la compréhension orale et écrite, ce guide apporte un éclairage sur les processus cognitifs à l'œuvre dans la compréhension et sur les démarches didactiques et pédagogiques à privilégier.
[*mise à jour avril 2022*]

Mathématiques

Points d'appui des candidats

Les présentations réussies intègrent les éléments suivants : une problématisation claire, des apports didactiques pertinents, une structure limpide, des liens entre les différentes phases de la séance, des connexions entre les connaissances théoriques (avec des références à des auteurs, pédagogues, recherches) et la pratique, une référence aux programmes, des moments d'explicitation, des modalités d'apprentissage variées, une prise en compte de la différenciation pédagogique, des modalités d'évaluation et des prolongements.

Pour l'entretien, le jury valorise une séance structurée avec des phases clairement identifiées, une proposition d'évaluation, une trace écrite (affichage, leçon, autre) et une idée de son apparence, ainsi que des prolongements. La contextualisation de la séance par rapport à une séquence d'enseignement est appréciée. Une évaluation diagnostique est jugée pertinente lorsqu'elle est adaptée à la séance de découverte. Les consignes données aux élèves, la justification des choix didactiques et pédagogiques, la maîtrise des concepts pédagogiques et la connaissance des ressources institutionnelles (guides, programmes, fiches EDUSCOL) sont également évaluées.

Pistes d'amélioration pour les candidats

Les candidats doivent proposer un exposé cohérent et structuré. Ceux qui réussissent justifient leurs choix en s'appuyant sur la connaissance du développement de l'enfant, la didactique et la pédagogie. Ils utilisent un vocabulaire approprié pour donner du sens aux concepts abordés dans la leçon. Les candidats doivent également démontrer leur capacité à établir des liens entre les différents documents lors de la présentation de leur séance et justifier leurs choix.

Conseils de préparation de l'épreuve

Il est conseillé aux candidats de s'entraîner à parler lentement. Le jour de l'épreuve, le stress peut les pousser à parler plus rapidement ou plus fort que d'habitude. S'entraîner dans des conditions réelles est un atout. Il peut être utile de s'enregistrer et de s'écouter ensuite dans une perspective formatrice.

Comme pour la partie « français » de l'épreuve, les guides destinés à l'enseignement des fondamentaux à l'école primaire constituent la ressource essentielle pour préparer efficacement l'épreuve.

Le guide pour enseigner la construction du nombre à l'école maternelle



Ce guide porte sur un des objets fondamentaux des premiers outils mathématiques : la construction du nombre. Il s'adresse aux enseignants comme aux formateurs. Son objectif est de faire connaître les derniers éléments de la recherche en didactique des mathématiques, notamment sur la pluralité des processus en jeu dans la construction du nombre à l'école maternelle. Il propose des situations variées, structurées et progressives pour une mise en œuvre pragmatique en classe.

Le guide « Pour enseigner les nombres, le calcul et la résolution de problèmes au CP »



Ce guide s'appuie sur des analyses didactiques et les résultats de la recherche. Les chapitres se centrent sur des domaines tels que les deux systèmes de numération à enseigner en cours préparatoire, les différents modes de calcul, l'enseignement de la résolution de problèmes arithmétiques. D'autres thèmes sont traités, qui éclairent les pratiques d'enseignement, comme l'utilisation du matériel en classe ou la place du jeu dans l'apprentissage des nombres.

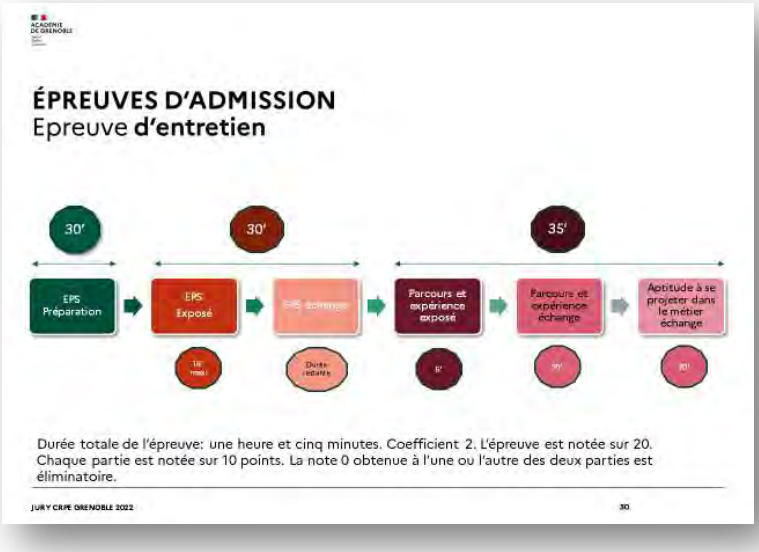
Le guide « Résolution de problèmes » - Cours moyen



Ce guide rappelle des éléments issus de la recherche permettant de nourrir la réflexion pour construire un enseignement de la résolution de problèmes plus efficace. Il donne de nombreux exemples de problèmes (plus de 200) que les élèves de cours moyen doivent apprendre à résoudre, ainsi que des stratégies et procédures qu'ils doivent acquérir pour y parvenir. Il propose aussi des exemples concrets de mise en œuvre de séquences et de séances d'enseignement permettant de renforcer les compétences des élèves.

Épreuve d'entretien

Rappel du déroulé de l'épreuve



EPS

Présentation de l'épreuve

« La première partie (trente minutes) est consacrée à l'éducation physique et sportive, intégrant la connaissance scientifique du développement et la psychologie de l'enfant.
Le candidat dispose de trente minutes de préparation.
À partir d'un sujet fourni par le jury, proposant un contexte d'enseignement et un objectif d'acquisition pour la séance, il revient au candidat de choisir le champ d'apprentissage et l'activité physique support avant d'élaborer une proposition de situation(s) d'apprentissage qu'il présente au jury.
Cet exposé ne saurait excéder quinze minutes. Il se poursuit par un entretien avec le jury pour la durée restante impartie à cette première partie.
Cet entretien permet d'apprécier d'une part les connaissances scientifiques du candidat en matière de développement et la psychologie de l'enfant, d'autre part sa capacité à intégrer la sécurité des élèves, à justifier ses choix, à inscrire ses propositions dans une programmation annuelle et, plus largement, dans les enjeux de l'EPS à l'école. »

« Le jury propose au candidat un sujet relatif à une activité physique sportive ou artistique praticable à l'école élémentaire ou au domaine des activités physiques et expériences corporelles réalisables à l'école maternelle. Le sujet se rapporte à une ou plusieurs situation(s) d'apprentissage adossée(s) au développement d'une compétence motrice relative à cette activité physique ou expérience corporelle. Les éléments de programme utiles sont fournis au candidat qui choisit ou identifie, selon la formulation du sujet, l'activité physique concernée.
Le candidat expose ses réponses et s'entretient avec le jury. Le jury peut élargir le questionnement aux pratiques sportives personnelles du candidat ou encore au type d'activités sportives qu'il peut animer ou encadrer. »

Les sujets comportent les informations suivantes :

- contexte d'enseignement : le cycle d'enseignement et le niveau de classe ;
- objectif d'acquisition : l'attendu de fin de cycle à l'école élémentaire ou l'objectif d'apprentissage pour l'école maternelle ;

- à partir d'un constat, fondé par exemple sur la description d'une situation d'enseignement dans laquelle les élèves rencontrent un obstacle dans les apprentissages, une question est posée au candidat ;
- les éléments de programme utiles au traitement de la question sont fournis au candidat en annexe du sujet.

Le jury peut identifier une activité physique dans le constat, mais le candidat peut choisir de traiter la problématique en s'appuyant sur une autre activité physique ou un autre champ.

Points d'appui des candidats

L'exposé est généralement structuré et, la plupart du temps, les candidats ont été capables d'émettre au moins une hypothèse pertinente pour éclairer la situation proposée.

Les candidats sont dans l'échange et tâchent de mobiliser au mieux leurs connaissances pour répondre aux questions du jury.

Pistes d'amélioration pour les candidats

Exposé

Il est attendu des candidats qu'ils utilisent l'ensemble du temps dévolu à cet entretien, à savoir les 15 minutes ou de s'en approcher.

Ils doivent avoir compris les enjeux sous-tendus par le sujet et les expliciter. Ils doivent connaître et comprendre ce que les élèves doivent apprendre et savoir l'expliciter avec leurs mots et précisément, pas uniquement en paraphrasant les éléments larges du programme.

Ils doivent émettre des hypothèses plausibles sur les difficultés rencontrées par les élèves et les expliquer avec un argumentaire étayé.

Ils doivent proposer des situations d'apprentissage adaptées au constat dressé et à l'âge des enfants (lien avec connaissances sur la psychologie et le développement de l'enfant). Ces situations permettent une quantité de pratique effective importante. L'élève est pratiquant et il investit également d'autres rôles en fonction de l'APSA : spectateur, chorégraphe, arbitre, juge... Les apprentissages ainsi visés sont identifiés et les consignes et outils éventuels adaptés.

Il est attendu qu'ils prennent en compte la sécurité active et passive des élèves, ainsi que la sécurité affective.

Des liens pertinents et concrets sont tissés avec le socle et les parcours, notamment le parcours citoyen et le parcours de santé.

Entretien

Les candidats doivent répondre aux questions posées sans détours, mais avec argumentation. Leurs propos permettent de faire état d'une bonne compréhension des grands enjeux et des grands principes sous tendus dans l'APSA concernée.

Les éléments de sécurité exposés sont soutenus par une bonne compréhension et par une connaissance des textes réglementaires en vigueur.

Les candidats doivent savoir faire évoluer les situations présentées en jouant sur des variables didactiques pour simplifier et complexifier la tâche.

Leurs connaissances générales de l'EPS sont étendues à d'autres APSA, les enjeux généraux de l'EPS sont intégrés et permettent une programmation équilibrée et en lien avec le socle commun.

Conseils de préparation de l'épreuve

Il est recommandé d'approfondir ses connaissances pédagogiques en EPS ainsi que dans la didactique des APSA. Il est également important d'analyser sa propre pratique lors des temps d'enseignement en stage ou, à défaut, de tirer parti des observations et des échanges avec les enseignants. Construire une réflexion sur les enjeux de l'EPS à l'école et le rôle des équipes, notamment en ce qui concerne la programmation, est essentiel. De plus, il est

crucial de connaître les spécificités psychologiques et physiologiques des élèves en fonction de leur âge et d'intégrer ces connaissances dans l'enseignement de l'EPS.

Motivation et situations professionnelles

Présentation de l'épreuve

Pour la partie valeurs de la République :
La deuxième partie de l'épreuve, d'une durée de vingt minutes, doit permettre au jury, au travers de deux mises en situation professionnelle, l'une d'enseignement, la seconde en lien avec la vie scolaire, d'apprécier l'aptitude du candidat à :

- s'approprier les valeurs de la République, dont la laïcité, et les exigences du service public (droits et obligations du fonctionnaire dont la neutralité, lutte contre les discriminations et stéréotypes, promotion de l'égalité, notamment entre les filles et les garçons, etc.) ;
- faire connaître et faire partager ces valeurs et exigences.

Points d'appui des candidats

Pour la partie présentation du parcours
Le jury apprécie la capacité des candidats à incarner leur exposé, à problématiser leur parcours et leur motivation sans sous-entendu téléologique. Une capacité à éclairer et à projeter leur expérience en lien avec le référentiel métier en faisant des allers-retours et des liens entre les expériences et ce que seront les nouvelles missions. Les connaissances sur le service public d'éducation et ses enjeux actuels sont appréciés ainsi que la capacité à comprendre la notion de service public. Le jury apprécie la sincérité dans l'exposé et l'échange. La capacité à envisager des difficultés au métier ou à la prise de fonction ou plus globalement à se projeter avec lucidité est enfin appréciée.

Pour la partie situations enseignement et vie scolaire valeurs de la République
Les candidats parvenant à identifier la situation et à l'associer à une ou plusieurs valeurs et principes qu'il est capable de définir et d'exemplifier sont valorisés ainsi que ceux démontrant des éléments de connaissance des grandes priorités de l'École en matière d'éducation à la citoyenneté ou d'orientation de la politique d'éducation : école inclusive, égalité fille-garçon, lutte contre les discriminations, …

Pistes d'amélioration pour les candidats

Pour la partie présentation du parcours
Il convient de ne pas penser sa présentation comme un exposé simple et linéaire de ses expériences sans les lier à des compétences acquises qui vont servir l'entrée dans le métier et d'avoir une connaissance affirmée du référentiel métier comme des droits et devoirs de l'agent public.
Les candidats ne s'appuyant pas sur un véritable échange avec la commission ne parviennent pas à démontrer une véritable analyse de leur parcours et de de leur motivation.

Pour la partie situations enseignement et vie scolaire valeurs de la République
Il convient de connaître les ressources notamment à minima le vade-mecum *La laïcité à l'école*, de savoir considérer que l'enseignant n'agit pas seul mais qu'il inscrit sa mission dans un collectif. Il est essentiel de connaître l'ensemble des valeurs et principes de la République qui structurent l'action de l'École en dépassant le triptyque liberté, égalité, fraternité pour ce qui concerne les valeurs. Il est également essentiel de considérer la dimension éducative de l'École en mobilisant des solutions pédagogiques.

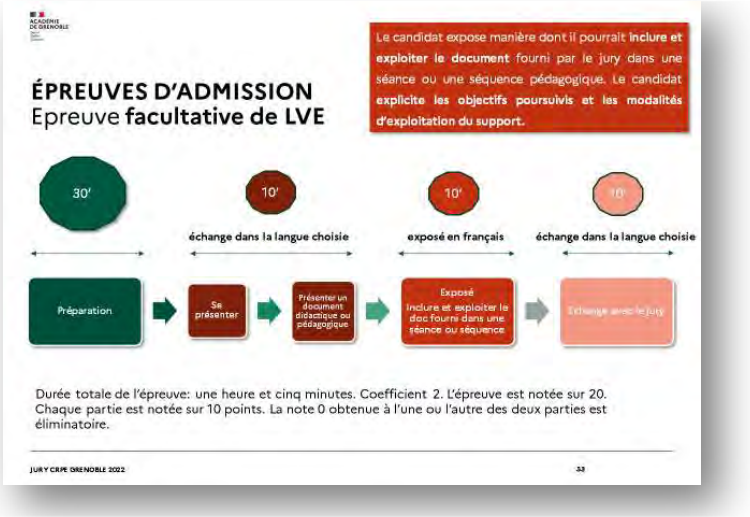
Conseils de préparation de l'épreuve

Il est essentiel de prendre connaissance des ressources conseillées sur la page de préparation concours afin de ne pas être surpris par les questions ou l'organisation de l'épreuve. La présentation du parcours devra être préparée avec une attention particulière pour les candidats ayant un parcours strictement scolaire et universitaire. Il convient de faire preuve de créativité afin de sortir d'une présentation linéaire et parfois très courte.

Les candidats doivent s'intéresser de manière régulière aux grands enjeux éducatifs par l'intermédiaire de veilles documentaires et numérique et s'intéresser aux valeurs de la république. Il conviendra également d'approfondir la connaissance de la laïcité qui est régulièrement mise en avant dans des situations où elle n'est pas mise en jeu. Les candidats devront renforcer leurs connaissances à propos de la lutte contre le racisme et l'antisémitisme.
La connaissance fine des droits et devoirs des fonctionnaires est indispensable.

Épreuve orale facultative de langue vivante étrangère

Rappel du déroulé de l'épreuve



Présentation de l'épreuve

« L'épreuve débute par un échange dans la langue choisie permettant au candidat de se présenter rapidement et de présenter un document didactique ou pédagogique, de deux pages maximum, qui peut être de nature variée : une séance ou un déroulé de séquence d'enseignement, un document d'évaluation, une production d'élève, un extrait de manuel ou de programme, un article de recherche en didactique des langues, etc., fourni par le jury (durée : dix minutes). Puis, le candidat expose la manière dont il pourrait inclure et exploiter le document fourni par le jury dans une séance ou une séquence pédagogique. Le candidat explicite les objectifs poursuivis et les modalités d'exploitation du support (exposé : dix minutes en français suivi d'un échange de dix minutes dans la langue vivante étrangère choisie) »

Cette épreuve nécessite une préparation rigoureuse en raison de son ambition et de son exigence. Il est impératif de posséder un niveau B2 pour pouvoir établir un véritable échange professionnel avec la commission. En plus de ces compétences linguistiques, des compétences didactiques et pédagogiques sont également requises. Une attention particulière doit être portée au lexique professionnel dans la langue cible, en particulier pour les consignes. La dimension culturelle liée à l'enseignement des langues est inévitable et ne doit en aucun cas être négligée. Le candidat doit ainsi démontrer un réel intérêt et des connaissances approfondies, évitant les stéréotypes et les anecdotes superficielles.

Conseils aux candidats

Pour la partie 1 :

partie 1.1 présentation individuelle

Il est important d'optimiser les 7 minutes de présentation en étant synthétique. Pour bien gérer son temps, il peut être utile de se munir d'un chronomètre. Il est également essentiel de présenter son rapport à l'apprentissage des langues, notamment en évoquant la langue cible et la culture qui y est associée, ainsi que sa vision de l'enseignement des langues. Témoigner de son ouverture aux langues vivantes étrangères à travers son parcours personnel, ses expériences d'enseignement et ses voyages peut apporter une valeur ajoutée à la présentation. Aborder ces thématiques avec originalité et audace est recommandé.

Exposer clairement sa motivation à devenir professeur des écoles est crucial. Pour les candidats ayant vécu à l'étranger il y a longtemps ou ayant fait des études de langues, il est indispensable de réactiver leurs connaissances en mettant l'accent sur le contenu et le lexique du métier de professeur. Il convient de sélectionner les éléments les plus pertinents de son parcours personnel et/ou professionnel en adéquation avec l'épreuve, en envisageant un fil conducteur qui met en avant la singularité de son profil.

Se préparer en s'entraînant, notamment pour la prononciation des mots et le vocabulaire, est également essentiel. Il est préférable d'éviter de mettre en avant ses difficultés linguistiques. Enfin, il peut être utile d'anticiper d'éventuelles questions en lien avec sa présentation et de s'entraîner à y répondre.

partie 1.2 présentation des documents

Il est important de commencer par définir la thématique mise en jeu. Ensuite, mettre en relation les différents documents en soulignant leur complémentarité permet d'éviter une présentation trop linéaire, qui se contenterait de paraphraser et de traduire le contenu des documents en langue vivante étrangère. Il est crucial de mettre en évidence comment ces documents vont impacter la proposition pédagogique qui va suivre.

Lier ces documents à d'autres éléments de sa connaissance, comme d'autres albums du même auteur, des comptines ou des jeux similaires, peut enrichir la présentation. Il est également pertinent de faire des liens avec son vécu, par exemple en mentionnant leur utilisation lors d'un stage, ou en les reliant à des utilisations concrètes en lien avec l'enseignement des langues, comme sa future proposition pédagogique.

Une bonne présentation serait équilibrée entre la partie « background » et une mise en perspective des documents communiqués.

Pour la partie 2 :

Lors de la préparation et la présentation d'une séance ou séquence pédagogique incluant tous les documents pertinents, il est essentiel de les prendre en compte et de les intégrer de manière cohérente. La proposition doit clairement expliciter le niveau de classe, les consignes, les attentes envers les élèves, les difficultés anticipées, les soutiens envisagés, le matériel nécessaire, le cycle concerné, la thématique et la tâche finale. Un point de difficulté dans le contenu doit être analysé et accompagné de l'étayage prévu.

Une présentation structurée de la séance ou séquence est indispensable. Elle doit permettre de visualiser l'activité de l'enseignant en situation concrète de classe, en précisant les objectifs, la place de la séance dans la séquence, les références pédagogiques et didactiques, les modalités de travail des élèves, ainsi que le lien avec le cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL) et les programmes scolaires. Il est recommandé de limiter le nombre d'objectifs et d'ancrer la séance ou séquence par rapport aux apprentissages antérieurs et futurs, que ce soit de l'année en cours ou des années précédentes et suivantes.

La présentation doit se projeter de manière réaliste dans le contexte concret d'une classe. Pour le cycle 1, il est préférable de proposer une séquence complète. Il faut éviter de recourir systématiquement à la traduction, mais plutôt développer des stratégies de compréhension chez les apprenants. Les comparaisons entre les langues doivent être favorisées, par exemple en éveillant la diversité linguistique par la comparaison de salutations (bonjour, bon dia, buenos días, bun di, guten tag, good morning).

La créativité doit être encouragée, que ce soit celle de l'enseignant ou des élèves, en utilisant des techniques comme le mime et la théâtralisation. La répétition chorale est une méthode efficace pour l'acquisition lexicale, phonologique et de structures grammaticales, et les virelangues ainsi que les chansons sont utiles pour le travail de la prosodie, la mémorisation et la fixation du lexique et des structures.

Il est recommandé de faire preuve de prudence quant au recours à l'écrit et de pouvoir donner des exemples de rituels en classe. L'environnement d'apprentissage de la langue doit également être pris en compte en dehors de la séance, en intégrant des éléments comme un espace dédié aux langues vivantes étrangères dans la classe, des échanges inter-degré, l'utilisation de mascottes, de drapeaux, ou de marionnettes. Enfin, il est crucial d'accorder une place à l'évaluation, quelle qu'en soit la forme.
Un bon exposé permettrait de dégager des objectifs clairs pour une séquence d'apprentissage, situerait ces apprentissages dans une progression et prévoirait leur évaluation, anticiperait les traces que la classe garderait de ces apprentissages, et aborderait l'interdisciplinarité ainsi que les difficultés que pourraient rencontrer les élèves et leur traitement par l'enseignant.

Pour la partie 3 :

Pour préparer au mieux votre entretien, il est essentiel de posséder des références solides en matière d'albums de jeunesse (tels qu'Eric Carle, Julia Donaldson), de comptines, de chansons et de virelangues afin d'étayer vos propos. La connaissance du vocabulaire didactique ainsi que de la terminologie de base en langue vivante étrangère (comme le système scolaire) est également cruciale. Illustrer vos propos avec des exemples concrets renforce la crédibilité de votre discours.

Il est important de montrer votre appétence pour la culture internationale en parlant de votre vécu et en fournissant des exemples précis qui pourraient être utiles ou utilisés en classe avec les élèves. Cela témoigne de votre engagement et de votre capacité à rendre les apprentissages vivants et pertinents.

Être capable de participer à un échange et à une écoute active est également fondamental. Vous devez pouvoir répondre de manière pertinente et étayée aux questions de la commission, en mobilisant vos connaissances sans monopoliser la parole, et en nuançant vos propos lorsque nécessaire. Si vos choix sont réinterrogés, démontrez votre capacité à cheminer et à adopter une attitude réflexive.

Enfin, il est avantageux de savoir utiliser à bon escient vos connaissances sur eTwinning, une plateforme européenne pour les enseignants. Cela peut enrichir votre présentation en montrant votre ouverture à des projets collaboratifs internationaux et votre aptitude à intégrer des outils numériques dans votre enseignement.

Un entretien bien conduit permettrait de démontrer une connaissance approfondie du cadre officiel, de poser des questions didactiques et pédagogiques plus élaborées et en lien avec les apprentissages en langue française, et d'ouvrir des perspectives plus larges en termes de pédagogie, de didactique, de continuité et d'interdisciplinarité.

Conclusion

Le concours de recrutement des professeurs des écoles mobilise un ensemble de connaissances et de compétences à la fois disciplinaires, didactiques et pédagogiques d'une grande solidité chez les candidats. Il exige une très bonne maîtrise des programmes à enseigner, qui doivent servir de socle à une réflexion structurée et pertinente.

Exigences disciplinaires et polyvalence

Les épreuves du CRPE évaluent non seulement les savoirs fondamentaux, mais aussi la polyvalence des candidats. Ceux-ci doivent posséder une compréhension claire des fondements scientifiques des disciplines enseignées et une maîtrise des savoirs attendus. La culture personnelle des candidats joue également un rôle crucial, enrichissant leur réflexion et leur permettant de saisir les enjeux de l'enseignement de manière plus approfondie.

Maîtrise de la langue et compétences de communication

Le concours impose une maîtrise irréprochable de la langue, tant à l'écrit qu'à l'oral. Un futur enseignant doit modéliser une expression précise et choisie, démontrant ainsi des compétences de communication essentielles au métier. L'écoute active, le respect de la parole de l'autre, l'aptitude au dialogue et à l'échange, ainsi que la capacité à faire évoluer sa pensée sont des qualités particulièrement valorisées.

Structure du propos et clarté d'expression

La capacité à tenir un propos structuré et à expliciter sa pensée, sans recours à un jargon excessif, est primordiale. Les candidats les plus performants savent présenter leurs raisonnements de manière claire et intelligible, tant à l'oral qu'à l'écrit.

Valeurs de la République et posture professionnelle

Se projeter dans le métier d'enseignant implique une connaissance approfondie des valeurs de la République et des principes régissant le service public. Les candidats doivent non seulement les connaître, mais aussi les incarner par une posture professionnelle adéquate. Savoir qualifier une situation, en comprendre les enjeux et invoquer les principes et valeurs nécessaires pour y répondre est essentiel. Il est aussi attendu des candidats qu'ils proposent des pistes de traitement des situations et adoptent un positionnement clair, en tant que futurs serviteurs de l'État.

Parcours et compétences acquises

Le concours valorise le parcours du candidat et les compétences acquises, sans les limiter au seul champ de l'éducation. C'est une opportunité de mettre en lumière les motivations et les compétences pouvant être réinvesties au service de l'Ecole. Les candidats sont encouragés à illustrer leur volonté d'exercer le métier de professeur des écoles par des exemples concrets tirés de leur parcours.

Investissement sociétal et éthique

Une préparation sérieuse et rigoureuse au CRPE dépasse la simple accumulation de savoirs. Le candidat doit également s'intéresser aux sujets sociétaux et éthiques, développer une curiosité intellectuelle dans divers domaines pour se forger une culture riche, comprendre le développement de l'enfant, et réfléchir aux valeurs qu'il devra transmettre. Curiosité aiguisée et appétit d'apprendre sont indispensables pour réussir.

En somme, le CRPE est un concours particulièrement exigeant qui requiert des candidats une préparation approfondie et méthodique. Une culture générale solide est indispensable, car elle permet de répondre avec pertinence aux questions pluridisciplinaires et de contextualiser les savoirs enseignés. Un candidat doit, par exemple, pouvoir expliquer l'influence de la période des Lumières sur les institutions actuelles, ou analyser les implications éducatives des dernières découvertes en neurosciences.

La maîtrise parfaite de la langue française, tant à l'écrit qu'à l'oral, est également essentielle. Un futur enseignant doit pouvoir rédiger de manière structurée et présenter ses idées clairement lors des oraux. Les compétences de communication sont cruciales car savoir écouter ses futurs collègues pour travailler en équipe ou des parents d'élèves lors d'un entretien, reformuler les propos d'un élève pour assurer la compréhension, ou animer un débat en classe, sont des compétences attendues.

L'engagement envers les valeurs de la république et le service public d'éducation est un autre aspect fondamental. Les candidats doivent non seulement connaître et comprendre des principes tels que la laïcité, la liberté, l'égalité et la fraternité, mais aussi les incarner au quotidien. Par exemple, un enseignant se doit de promouvoir l'inclusion et de lutter contre toute forme de discrimination, en créant un environnement d'apprentissage respectueux et bienveillant pour tous les élèves.

Une préparation rigoureuse et une réflexion étendue sur les enjeux de l'éducation permettront aux candidats de se distinguer. Cette préparation inclut l'ouverture à des approches pédagogiques innovantes, comme l'utilisation des nouvelles technologies pour diversifier les modes d'enseignement, ou l'adoption de méthodes pédagogiques différenciées pour s'adapter aux besoins spécifiques de chaque élève. En intégrant ces éléments, les candidats pourront non seulement réussir le concours, mais aussi réussir dans leur futur rôle de professeur des écoles en contribuant à l'amélioration des résultats des élèves.